

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-six, le mardi 17 février, à 18h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 05 février 2026

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **16** - votants **17**

Présents : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CERBINO-BARBEROUX Sylvie – CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie – DEJY Guillaume – DU PONTAVICE Quentin - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GARCIN Aurélien – GRANGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : M FIORONI Stéphane - M. MOULIN Dominique

Pouvoirs de : M. DERAMBURE Reynald à M. CHARPIOT François

Secrétaire de séance : BERARD Maxime

OBJET : Finances - Budget Primitif 2026 - Budget EAU

N°20260217-08

Rapporteur : Madame le Maire

Annexe : Néant

Synthèse et exposé des motifs

Le projet de budget de l'eau pour l'année 2026 a été préparé sur la base des résultats anticipés de l'exécution 2025. Il prend en compte les besoins du service pour l'année 2026 en fonctionnement, ainsi que les projets d'investissement envisagés ou déjà en cours.

Madame Le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ; L 2311-5 ; R 2311-13 ;

VU l'instruction budgétaire M 49 ;

VU l'avis de la Commission des Finances du 9 février 2026 ;

VU l'avis du bureau municipal du 3 février 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'ABSTENTIONS, M. DEJY Guillaume ET M. DU PONTAVICE Quentin

- **ADOpte** le Budget Primitif 2026 du budget de l'eau en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité ;
- **DIT** que les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2025 s'élèvent à **139 900.74 €** ;
- **DIT** que les restes à réaliser en recettes de la section d'investissement au titre de la clôture du budget 2025 s'élèvent à **66 000.00 €** ;
- **DIT** que le Budget Primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

Section	Sens	Chapitre	Inscription budgétaire	Réel Ordre
BUDGET EAU				
Fonctionnement				
	Dépenses			
		011 - Charges à caractère général	209 100.00	Réel
		012- Charges de personnel et frais assimilés	137 000.00	Réel
		022- Dépenses imprévues	00.00	Réel
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 799.74	Ordre
		023 - Virement à la section d'investissement	51 798.80	Ordre
		65 - Autres charges de gestion courante	4 400.00	Réel
		66 - Charges financières	5 933.72	Réel
		67 - Charges exceptionnelles	5 500.00	Réel
		68- Dotations aux amortissements	751.00	
		Total Dépenses de Fonctionnement	529 283.26	
	Recettes			
		002 - Résultat de fonctionnement reporté	159 201.87	Réel
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 291.39	Ordre
		70 - Produits des services	327 790.00	Réel
		74 - Subvention d'exploitation	0.00	Réel
		75 - Autres produits de gestion courante	4 000.00	Réel
		77 - Produits exceptionnels	0.00	Réel
		Total recettes de Fonctionnement	529 283.26	
Investissement				
	Dépenses			
		001 - Solde d'exécution de la section d'invest reporté	99 947.92	Réel
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 291.39	Ordre
		16 - Emprunts et dettes assimilées	14 684.00	Réel
		20 - Immobilisations incorporelles	72 500.00	Réel
		21- Immobilisation corporelles	175 000.00	
		23 - Immobilisations en cours	250 555.15	Réel
		26-Participation AFL	100.00	
		Sous total Dépenses d'investissement	651 078.46	
		Restes à réaliser de l'exercice 2025	139 900.74	

Total Dépenses d'investissement**790 979.20****Recettes**

001-Excédent d'exécution reporté	00.00	
021 – Virement de la section de fonctionnement	51 798.80	Ordre
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 799.74	Ordre
10 – Dotations, fonds divers et réserves	50 000.00	Réal
13- Subvention d'investissement	334 532.00	Réal
16 – Emprunts et dettes assimilés	0.0	Réal
1068- excédent de fonctionnement capitalisé	173 848.66	
Sous total Recettes d'investissement	724 979.20	
Restes à réaliser de l'exercice 2025	66 000.00	
Total Recettes d'investissement	790 979.20	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 19 février 2026,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 23 FEV. 2026
Publié le : 23 FEV. 2026

